## Garde alternée

Par SeeBee	

## Bonjour,

Ma fille de bientôt 13 ans entre en 4eme et je souhaite qu'elle prenne le bus scolaire matin et soir pendant mes semaines de garde où je suis à mon travail à 1 heure de route.

Son père que j'ai quitté pour violences conjugales (verbales, psychologiques et physiques) la récupérait entre midi et deux et le soir en attendant que j'arrive de mon travail pendant toute son année de 5eme, mettant en avant la nécessité de la protéger du Covid.

Cet été il l'a faite vacciner contre ma volonté fin juillet pour la première injection et fin août pour la 2eme injection, puisque c'était autorisé par la loi du 5 août.

Peut il s'opposer au fait qu'elle prenne le bus scolaire pendant mes semaines de garde, sachant qu'elle devra marcher moins de 10 mn jusqu'à mon domicile, qu'elle aura sa propre clé et que je n'arriverai de mon travail que 30 mn plus tard ? Ce qui implique qu'elle devra rester seule dans une maison sous vidéo surveillance... Cela est-il considéré comme une mise en danger d'un enfant mineur ? Cela fait il de moi une mère irresponsable et dangereuse ?

Merci beaucoup pour votre aide

Par ESP

Que votre ex ait poussé votre enfant à la vaccination est plutôt le signe d'une prise de responsabilité dans le contexte actuel.

Les cas comme le vôtre ne sont pas rares et tous les jours, des enfants de cet âge rentrent seuls après les cours , par transport scolaire.

Donc sur le plan juridique, je ne vois rien de répréhensible.

Humainement, cela n'est pas être irresponsable ou dangereuse. C'est à vous de gérer, par exemple demandez-lui de vous appeler à son arrivée, elle peut aussi avoir une activité ménagère confiée en attendant votre retour etc...

\_\_\_\_\_

Par SeeBee

Merci pour votre réponse